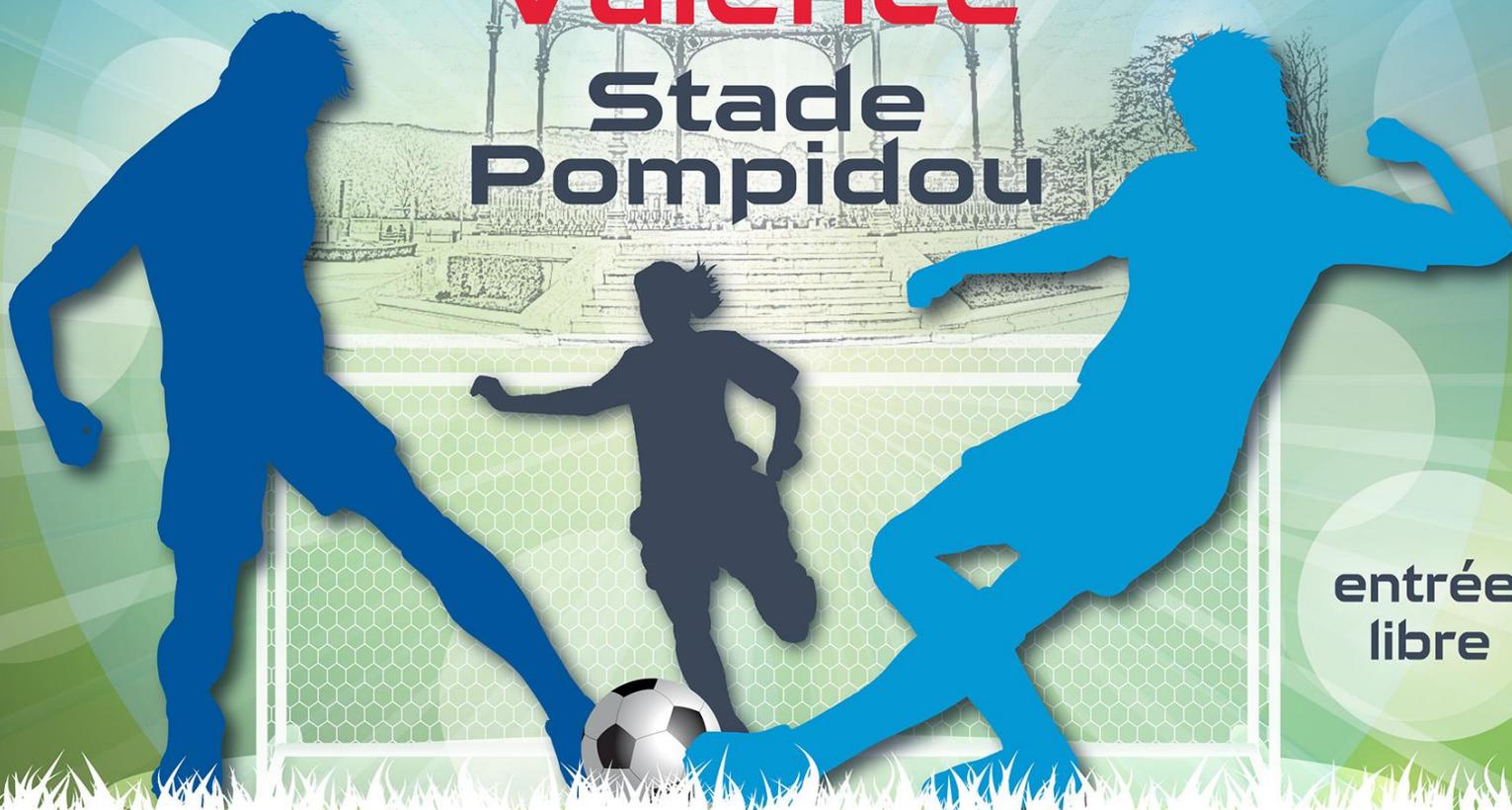


Championnat de France



Para Football à 7 Adapté

Valence Stade Pompidou



entrée
libre

du 26 au 29 mai 2022

Soutenu par

**MINISTÈRE
CHARGÉ DES SPORTS**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

 **AGENCE
NATIONALE
DU SPORT**

 **La Région**
Auvergne-Rhône-Alpes

 **- LA
D R O M E -**

 **Ardèche**
LE DÉPARTEMENT

 **Valence
Romans
AGGLO**

 **VILLE DE
VALENCE**

 **Fédération Française
du Sport Adapté**
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

 **LAURA
FOOT**

 **DISTRICT
VALENCE
FFA**

 **DECATHLON**
VALENCE

 **INFOLOGIC**
ENGINEERING

 **malakoff
humanis**

infos sur  www.sportadapte2607.fr    [sportadapte2607](https://www.instagram.com/sportadapte2607)

Sommaire

Mot d'accueil	Page 3
Bienvenue à Valence	Page 4
Découvrir Valence	Page 5
Bienvenue dans la Drôme	Page 6
Bienvenue en Auvergne-Rhône-Alpes	Page 7
Venir à Valence	Page 8
Comité d'organisation local	Page 9
Programme prévisionnel	Page 10
Informations générales	Page 11
Précisions techniques	Page 13
Demande de dérogation par équipe	Page 16
Autorisation médicale	Page 17
Fiche récapitulative	Page 18
Plan d'accès	Page 19
Liste des hébergements	Page 20

Mot d'accueil



Au nom du Comité départemental Sport Adapté DRÔME-ARDÈCHE, je tiens à souhaiter la bienvenue à tous les sportifs et les encadrants dans cette belle ville de VALENCE.

Ce Championnat de France para football à 7 adapté va nous permettre de promouvoir le Sport Adapté, et notamment le para football à 7 adapté, en faveur des personnes en situation de handicap mental et psychique de notre territoire.

Cet évènement sportif national sera l'occasion de valoriser l'engagement des clubs, des entraîneurs et des sportifs de cette discipline.

Je tiens à exprimer toute ma reconnaissance envers les bénévoles et les partenaires qui se joignent à nous pour ce championnat, à savoir la ville de VALENCE, VALENCE-ROMANS AGGLO, le département de la DRÔME, la région AUVERGNE-RHÔNE-ALPES, ainsi que nos partenaires privés.

Tous ensemble, nous allons relever le défi d'organiser une manifestation sportive de niveau national, au cours de laquelle les valeurs intrinsèques du sport, la tolérance, le respect, l'esprit d'équipe, la coopération et l'inclusion, seront les bases de ce Championnat de France, regroupant des personnes qui « comme les autres sont des sportifs, mais ne sont pas des sportifs comme les autres ».

L'équipe du comité départemental, salariés et élus, les partenaires privés locaux et nationaux, les bénévoles se sont fait un devoir de faire de ce championnat, un évènement digne de la confiance qui nous a été accordée.

Bonne compétition à tous et toutes, sportifs, entraîneurs et accompagnateurs !



Dominique LUQUET
Présidente du COL
Présidente CDSA 26-07

Bienvenue à Valence



« Le sport ne connaît ni limites, ni barrières ! » Tel pourrait être le slogan de ce championnat de France para football à 7 adapté. Cette belle manifestation va réunir des compétiteurs venus de toute la France. Notre ville est heureuse de s'associer à cet évènement et de contribuer ainsi à mettre en lumière une si belle épreuve qui démontre qu'il est possible d'ouvrir la pratique sportive à tous.

Ce sont près de 600 athlètes de plus de 21 ans qui vont s'affronter sur le site de Briffaut de Valence, du 26 au 29 mai 2022. Ponctué par différentes animations, compétitions, performances, goût de la gagne et du dépassement de soi seront au rendez-vous. Mais à la fin le vainqueur, plus qu'ailleurs, ne sera pas vraiment seul, car au final c'est tout un état d'esprit qui sera présent et fera véritablement briller ces journées. Générosité, respect d'autrui, amitiés partagées, voilà les belles valeurs portées par le para football adapté.

Pour le grand public, ce championnat de France sera aussi l'occasion de rendre hommage à ces sportifs et, par ces encouragements, d'applaudir les efforts et les sacrifices que ces jeunes adultes fournissent depuis de longues années. Le sport est un dépassement de soi-même, mais pour certains la voie de la performance est plus difficile que pour d'autres. Dans le Sport Adapté, pour tous, dès le départ, le chemin est plus ardu qu'ailleurs et doit s'imaginer, dans la durée, comme autant de sources d'évasion, d'horizons et de rêves à conquérir.

Et puisque tout le monde s'accorde à dire que le sport agit comme un formidable accélérateur de sociabilité, soyez nombreux à venir encourager ces footballeurs d'exception, et surtout, vous l'aurez compris, à passer un inoubliable moment de convivialité ! Merci donc au CDSA 26/07, à l'ensemble de ses bénévoles et à sa Présidente, Mme Dominique LUQUET, pour l'organisation de ce beau championnat de France ici à Valence.



Nicolas DARAGON

Maire de Valence

Président de Valence Romans Agglo

Découvrir Valence

Découvrez le charme et l'authenticité d'une ville située aux portes du Midi. Cité romaine sous l'Antiquité, opulente ville médiévale, préfecture de la Drôme et désormais capitale du sud Rhône-Alpes, Valence allie la richesse et la diversité de son patrimoine architectural et naturel. Ses marchés colorés, ses rues piétonnes accueillantes et la vitalité de ses quartiers annoncent la Provence. Idéalement implantée au bord du Rhône, au carrefour du Vercors et des monts d'Ardèche situés de l'autre côté du fleuve, Valence offre une incontestable qualité de vie à deux heures de Paris et de la mer et à une heure des premières stations de ski.

La cité, qui compte 64 726 habitants, abrite de nombreux trésors : le centre ancien, la promenade du Champ de Mars avec son célèbre kiosque Peynet, la cathédrale Saint-Apollinaire, le Musée des beaux-arts et d'archéologie situé dans l'ancien palais épiscopal ou encore la « Maison des têtes » et son incroyable architecture.

Le sport à Valence

- 1 patinoire
- 2 piscines
- 3 stades
- De nombreux gymnases et complexes sportifs
- 170 associations sportives



© Eric Caillet – Ville de Valence

Bienvenue dans la Drôme



LE DÉPARTEMENT

Quand le football s'adapte au handicap, on oublie les différences.
Seul demeure le plaisir de taper ensemble dans un ballon.

Gage de confiance, la Fédération Française du Sport Adapté a confié au Comité départemental Drôme-Ardèche l'organisation et l'accueil du championnat de France para football à 7 adapté 2022. Une reconnaissance de l'engagement au quotidien du bureau et des bénévoles pour développer la pratique sportive des personnes en situation de handicap psychique et mental.

Véritable compétition sportive, ce championnat de France constitue aussi une véritable opportunité d'expression et d'inclusion pour ces sportifs. L'occasion de vivre un moment de partage et d'amitié particulièrement précieux en cette période sanitaire compliquée.

La Drôme « Terre de Jeux 2024 » c'est du sport pour tous. C'est être différents mais ensemble. Le Département est fier d'être partenaire de cet événement.

Bienvenue et bonne compétition à toutes et tous.



Marie-Pierre MOUTON
Présidente du Conseil
Départemental de la Drôme

Véronique PUGEAT

Vice-présidente chargée de l'offre territoriale de proximité :
de l'éducation, de l'enseignement supérieur,
de la citoyenneté, de la jeunesse,
de la culture et des sports

Karim OUMEDDOUR

Conseiller départemental délégué aux sports

Bienvenue en Auvergne-Rhône-Alpes



Auvergne-Rhône-Alpes est la grande région du sport en France. Nous sommes fiers du dynamisme de nos clubs – amateurs comme professionnels – qui brillent dans tous nos départements et dans de très nombreuses disciplines. Nous sommes fiers également de tous les licenciés qui font vivre les belles valeurs du sport sur tous les terrains. Chaque année, nous accueillons les plus grands événements sportifs et des compétitions internationales, qui font briller notre territoire, nos sportifs et nos infrastructures.

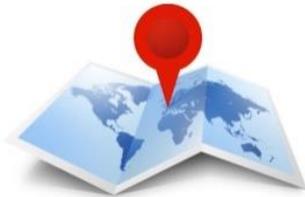
Le sport, c'est aussi un facteur d'inclusion. À la Région, j'ai souhaité faire de la question du handicap la pierre angulaire de nos politiques publiques, aux côtés de Sandrine CHAIX, vice-présidente de la Région déléguée au Handicap et à l'Action sociale. Avec la volonté, chaque jour et dans tous les domaines, d'œuvrer pour faciliter le quotidien des personnes en situation de handicap. Soutenir nos associations handisports et le Sport Adapté tout en accompagnant l'organisation d'événements comme le championnat de France para football à 7 adapté, c'est valoriser le mérite et l'engagement de nos jeunes sportifs en situation de handicap et être là pour eux. En 2023, notre région accueillera les Global Games à Vichy : plus de 800 sportifs, venus du monde entier, viendront s'affronter ici, en Auvergne-Rhône-Alpes, et montrer toute l'excellence de leur pratique.

Nous sommes heureux d'accueillir aujourd'hui le championnat de France para football à 7 adapté. Je tiens à féliciter les organisateurs, les clubs et les sportifs qui vont nous offrir une grande compétition et un beau moment de sport.



Laurent WAUQUIEZ
Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

Venir à Valence



Site sportif :

Stade Georges Pompidou

41 Rue Fernandel
26000 VALENCE

Restauration et accueil :

Halle Chaban Delmas

50 avenue Colonel Arnaud Beltrame
26000 VALENCE

En voiture

- À 1h30 au Sud de Lyon. Sortie autoroute A7 n° 14 → À 10 minutes du stade
- À 1h30 au Nord d'Avignon. Sortie autoroute A7 n° 15 → À 10 minutes du stade
- À 1h30 à l'Ouest de Grenoble. Sortie autoroute A49 n°34 → À 3 minutes du stade

En train/TGV

- À 15 minutes de la gare Valence ville
- À 10 minutes de la gare Valence TGV

En avion

- À 1h20 de l'aéroport Lyon-Saint-Exupéry



Comité d'organisation local

Présidente du COL

Madame Dominique LUQUET

Présidente du Comité départemental Sport Adapté 26-07

FONCTION	CONTACT
Trésorier	M. Bruno CLUZEL
Secrétaire générale	M ^{me} Dominique LUQUET
Commission Coordination / Logistique	M ^{me} Célia LANIEL
Commission Sportive	M ^{me} Célia LANIEL / M. Philippe AUBERT
Commission Médicale	M ^{me} Célia LANIEL
Commission Restauration	M. Fabien LANIEL
Commission Hébergement	M. Christian LUQUET
Commission Communication/ Partenariats	M. Bruno CLUZEL
Commission Animation / Bénévolat	M. Bruno CLUZEL
Commission Développement Durable	M ^{me} Annick BIELHER

Cadre Technique National para football adapté	M. Hervé DEWAELE hervé.dewaele@sportadapte.fr
Déléguée Technique Fédérale du championnat	M ^{me} Carole SAINDEFF carole.saindeff@sportadapte.fr
Commission Sportive Nationale para football adapté	M. Stéphane LAVERGNE lavergne.st@orange.fr



COL France para football à 7 adapté 2022

CDSA 26-07 – M^{me} Célia LANIEL

Maison des bénévoles du sport 26-07

71 rue Pierre Latécoère

26000 Valence

06 64 33 11 32 / cf.footsa2022@gmail.com

Suivez-nous sur :

www.sportadapte2607.fr

ou sur les réseaux sociaux : sportadapte2607

Programme prévisionnel

Jeudi 26 mai 2022

14h00 - 18h00	Accueil des délégations Halle Chaban Delmas
18h30	Cérémonie d'ouverture Halle Chaban Delmas
19h30	Repas Halle Chaban Delmas
20h30	Réunion des entraîneurs Halle Chaban Delmas

Vendredi 27 mai 2022

8h00 - 12h00	Compétition Stade Georges Pompidou
11h00 - 14h00	Repas Halle Chaban Delmas
13h00 - 18h00	Compétition Stade Georges Pompidou
19h00 - 21h00	Repas Halle Chaban Delmas

Samedi 28 mai 2022

8h00 - 12h00	Compétition Stade Georges Pompidou
11h00 - 14h00	Repas Halle Chaban Delmas
13h00 - 18h00	Compétition Stade Georges Pompidou
20h00	Soirée de gala ou spectacle Halle Chaban Delmas

Dimanche 29 mai 2022

8h00 - 12h00	Finales Stade Georges Pompidou
12h30 - 13h30	Remise des récompenses et cérémonie de clôture Stade Georges Pompidou
10h00 - 13h00	Distribution des paniers repas Halle Chaban Delmas
14h00	Fin du championnat

Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le 22 avril 2022.

Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

Jeudi 26 mai 2022 de 14h00 à 18h00
Halle Chaban Delmas
50 avenue Colonel Arnaud Beltrame, 26000 Valence

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

À cette occasion, il sera remis à l'ensemble des équipes des documents relatifs à la compétition, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront automatiquement présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication à la pratique du football en compétition.

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le comité d'organisation local. Ils s'engagent à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés. Ils s'engagent également à respecter l'ensemble du protocole sanitaire mis en place par les organisateurs et à respecter et faire respecter les gestes barrières.

Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs.

Pour les repas du midi, un créneau horaire large vous sera proposé afin de convenir au mieux à vos horaires de matchs.

Vous trouverez l'ensemble des horaires dans le programme prévisionnel.

Les repas seront servis à la :

Halle Chaban Delmas
50 avenue Colonel Arnaud Beltrame, 26000 VALENCE

La soirée de gala ou la soirée spectacle du samedi soir aura lieu :

Samedi 28 mai 2022 à 20h00
Halle Chaban Delmas
50 avenue Colonel Arnaud Beltrame, 26000 VALENCE

Les paniers repas du dimanche midi seront distribués :

Dimanche 29 mai 2022 de 10h00 à 13h00
Halle Chaban Delmas
50 avenue Colonel Arnaud Beltrame, 26000 VALENCE

Hébergements

Une liste d'hébergements est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation. Nous avons négocié des tarifs donc n'hésitez pas à leur préciser que vous venez pour le championnat de France **para football à 7 adapté**.

Équipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.
Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

Protocole sanitaire

A la suite de votre inscription, vous recevrez par email, le protocole sanitaire détaillé de l'organisation. Nous vous demanderons donc de bien vouloir en prendre note et de l'expliquer à vos sportifs, afin que chacun, sportifs, entraîneurs, accompagnateurs, bénévoles, organisateurs puissent le mettre en application.

Pour la restauration, nous vous demanderons de bien vouloir vous désinfecter les mains à l'entrée et à la sortie de la salle. Un sens de circulation vous sera proposé. Chaque délégation se verra attitrer la même table pour toute la durée du championnat et sera servie à table. La salle de restauration nous permettra d'espacer suffisamment les tables pour respecter les distances sanitaires

Pour les hébergements, nous vous demanderons de bien vouloir respecter les protocoles sanitaires demandés dans les différentes structures d'hébergement.

Précisions techniques

La réglementation FFSA et les modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement **para football à 7 adapté** FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.sportadapte.fr> dans la rubrique « Pratiquer – Formes de pratique – La compétition en Sport Adapté » et sur l'espace membres.

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président de la FFSA sur le championnat
- Un représentant des arbitres
- Un membre de la CSN para football adapté

Modalités d'inscription

Le championnat de France **para football à 7 adapté** relève du règlement **para football à 7 adapté** FFSA. **Peuvent participer au championnat de France para football à 7 adapté FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2021 -2022 avec mention de la classe.**

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition. Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant ou Bénévole FFSA. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. De plus, seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.

Les inscriptions au championnat de France se feront informatiquement (Fichier Excel : fiche association + fiche d'engagement sportive).

Pour la participation au championnat de France, la fiche d'engagement remplie sur le fichier Excel doit être validée par le président de la ligue régionale et le président du comité départemental Sport Adapté de votre territoire.

Si vous rencontrez des difficultés à faire votre inscription par voie informatique, merci de contacter M^{me} Célia LANIEL au 06 64 33 11 32.

Sur votre fichier d'inscription, devront également être spécifiés le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- **Date et résultats du championnat qualificatif**
- **Justificatif de participation à une rencontre qualificative**
Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription.

Le cas échéant, une demande de dérogation peut être faite (voir page 16 du dossier) au cas où la région, la zone ou le département d'origine du sportif n'organise pas de compétition qualificative.

Le référent championnat de France de la CSN para football adapté FFSA en charge de la partie informatique – M. Stéphane LAVERGNE – lavergne.st@orange.fr – doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard le **vendredi 22 avril 2022**. Au-delà de cette date, le comité d'organisation local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné des frais d'inscription. La personne, qui inscrit les sportifs, a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Désistement/annulation

Aucun remboursement ne sera effectué après le **vendredi 22 avril 2022**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition

Afin de tenir compte des nombreuses incertitudes liées à la crise sanitaire et de favoriser les inscriptions, le COL proposera à titre exceptionnel des modalités de remboursement différentes.

En cas d'annulation de la part du COL/FFSA, (due à des directives ministérielles et/ou en lien avec la crise sanitaire) survenue **avant le 15 mai 2022**, la totalité des frais sera remboursée.

En cas d'annulation de la part du COL/FFSA, (due à des directives ministérielles et/ou en lien avec la crise sanitaire) survenue **après le 15 mai 2022**, un remboursement à hauteur des frais engagés (inscriptions, repas, hébergement) moins 15€ par personne inscrite, sera effectué.

Tout désistement survenu **à compter du 25 mai 2022** ne pourra donner lieu à un remboursement. En cas de présentation d'un justificatif médical pour un sportif, seulement 20€ pourront être remboursés (les autres frais étant déjà engagés).

Réunion technique

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN **para football adapté** – M. Stéphane LAVERGNE – et le Cadre Technique National de la discipline – M. Hervé DEWAELE – est programmée le :

Jeudi 26 mai 2022 à 20h30
Halle Chaban Delmas
50 avenue Colonel Arnaud Beltrame, 26000 VALENCE

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion, et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à lavergne.st@orange.fr.

Échauffement et compétition

Échauffement possible en amont de la compétition dès 8h00.

Début des matchs à 9h00.

Équipements sportifs

Le COL et la FFSA vous invitent à faire concourir vos sportifs avec les maillots du club qui doivent être identiques pour chaque joueur comme le short et les chaussettes. Ils devront également avoir des crampons et des protège-tibias qui sont, eux, obligatoires.

Attention : Des terrains synthétiques sont présents sur le site de compétition, merci d'avoir des crampons moulés.

Catégories d'âge

Catégories	Jeunes (Moins de 21 ans)	Adultes (18 ans et plus)
2021 - 2022	2001 - 2005	2003 et moins

Si le surclassement est déconseillé, il peut toutefois être envisagé pour les sportifs nés en 2004 et 2005. Un certificat médical visé par un médecin possédant la spécialité « médecine du sport » devra être présenté. Le médecin devra faire figurer la mention « surclassement autorisé pour la compétition en football ».

Demande de dérogation par équipe

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale qui la transfèrera à la CSN de la discipline.

Je soussigné(e) **représentant de l'association** demande dérogation pour que l'équipe participe au championnat de France **para football à 7 adapté**, pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale pendant la saison en cours
- Autre motif.....

Visa et signature du responsable association	Visa et signature du président de la ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Autorisation médicale

(à remplir autant de fois que le nombre de joueurs)

Joueur n° ...

Je soussigné(e)

agissant en mon nom, autorise :

Le médecin du championnat de France **para football à 7 adapté** à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le.....

Signature

Joueur n° ...

Je soussigné(e).....

Représentant légal de....., agissant en son nom, autorise :

Le médecin du championnat de France **para football à 7 adapté** à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le.....

Signature

Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et envoyé par email, suivi de l'envoi du paiement total des frais d'inscription par voie postale. Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

M^{me} Célia LANIEL – COL France para Football à 7 adapté 2022

Maison des bénévoles du sport 26-07

71 rue Pierre Latécoère, 26000 VALENCE

06 64 33 11 32 / cf.footsa2022@gmail.com

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier !

Pour le 22 avril 2022 :

Par email : cf.footsa2022@gmail.com

- La fiche association
- La/Les fiche(s) d'engagement
- La fiche de résultats de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par la CSN)**
- La fiche d'autorisation médicale (À avoir en format papier avec vous le jour du championnat)

Par courrier :

- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)

À avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition) :

- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**
- La fiche d'autorisation médicale
- Masques en quantité suffisante pour l'ensemble de la délégation (2 par jours minimum)

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

Plan d'accès



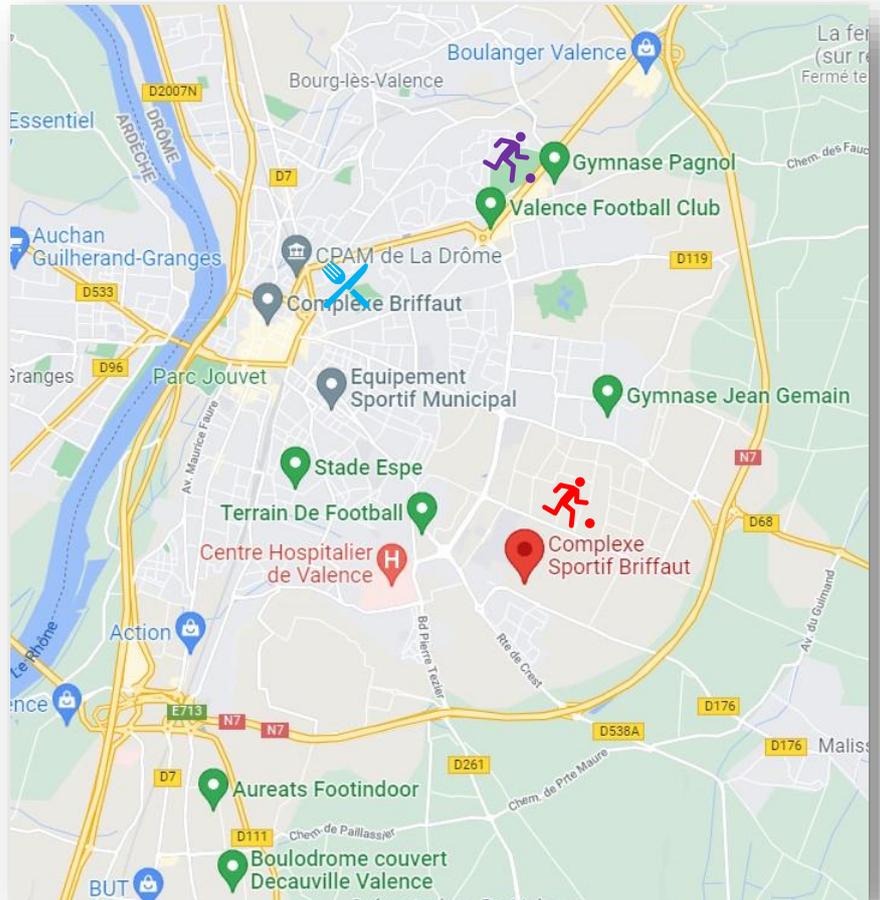
Site sportif principal
Stade Georges Pompidou
41 rue Fernandel
26000 VALENCE



Site sportif annexe (possible)
Plaine De Briffaut (Complexe sportif)
Rue Auguste Jamet
26000 VALENCE



Site d'accueil et restauration
Halle Chaban Delmas
50 avenue Colonel Arnaud Beltrame
26000 VALENCE



Liste des hébergements

Nous vous proposons une liste d'hébergements de proximités. Attention, il y a déjà beaucoup de réservations faites sur Valence pendant la période du championnat : n'attendez pas pour réserver vos hébergements !

Taxe de séjour : 0,95€ pour tous les hôtels

Tous les prix sont à la date de notre demande.

Pour plus d'hébergement, voici le site internet de l'office de tourisme :

<https://www.valence-romans-tourisme.com/fr/sorganiser/hebergements/tous-les-hebergements/>

Nom	Coordonnées	Tarifs	Kilomètres de la compétition
Hôtel Cerise Valence	Rue Claude Bernard, Avenue de Romans, 26000 VALENCE 04 75 25 97 90	Chambre : 59€ Petit-déjeuner : 6€	200 m - 1 min
Kyriad Direct nord	100 allée André Revol, 26500 BOURG LES VALENCE 04 75 55 83 85	Chambre : 59€ Petit-déjeuner : 6€	9 km - 14 min
Kyriad Bourg les Valence	159 avenue de Lyon, 26500 BOURG LES VALENCE 04 75 82 95 90	Chambre : 55€ Petit-déjeuner : 9,50€	8 km - 10 min
Kyriad Direct sud	170 rue Pierre Seghers, 26800 PORTES LES VALENCE 04 75 57 36 00	Chambre : 39€ Petit-déjeuner : 6€	17 km - 17 min
1ère classe nord	60 rue Pas du Buis, 26320 ST MARCEL LES VALENCE	Chambre : 55€ Petit-déjeuner : 4,50€	4,2 km - 8 min
1ère classe Bourg les Valence	Z I Marcerolles, 26500 BOURG LES VALENCE 04 75 60 00 54	Chambre : 39€ Petit-déjeuner : 5,90€	9 km - 12 min
1ère classe Valence sud	59 avenue des Auréats, 26000 VALENCE 04 75 44 02 96	Chambre : 39€ Petit-déjeuner : 5,90€	12 km - 12 min
The original Access	Place Jean Rostand, 26000 VALENCE 04 75 79 03 00	Chambre : 79€ Petit-déjeuner : 9,50€	1,3 km - 3 min
Ace Hôtel	47 avenue des Auréats, 26000 VALENCE 04 75 56 05 60	Chambre : 65€ Petit-déjeuner : 6€	12 km - 12 min
Ibis budget Valence sud	Rue de Chantecouriol, 26000 VALENCE 0892 68 06 73	Chambre : 65€ Petit-déjeuner : 7€	13 km – 14min
HEVEA – Apart Hôtel	83 Av. Colonel Arnaud Beltrame, 26000 VALENCE	Chambre : 63€ Petit-déjeuner : 7€	3 km – 7 min
Campanile Valence sud	13 rue du Docteur Abel, 26000 VALENCE 04 75 56 92 80 / valence@campanile.fr	Chambre : 80€ Petit-déjeuner : 11,90€	4,7 km – 7 min



Partenaires institutionnels

Soutenu
par



Partenaire principal FFSA



Partenaires locaux

